

C0072

2 JOURS

PILOTAGE, MANAGEMENT, RH ASSURANCES

L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE



PUBLIC

Responsable assurances.
Directeur juridique.



OBJECTIFS

- › identifier les points-clés de l'assurance responsabilité civile
- › effectuer l'autodiagnostic de ses propres polices.



PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports théoriques et méthodologiques.
Cas pratiques et échanges avec les participants. Fiches techniques permettant d'approfondir le contenu.

Les stagiaires sont invités à apporter leurs propres contrats, conditions particulières ou générales de son programme dommages aux biens et responsabilité civile.

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

Les écueils à éviter.

Les assurances responsabilité civile sont, à juste titre, réputées comme les plus difficiles à connaître et à maîtriser.

Le bailleur doit bien connaître l'engagement de tous les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers et aux salariés.

CONTENU

Le programme d'assurance R.C. : police R.C. générale ou entreprise, police R.C. Atteintes à l'environnement, police R.C. Mandataires sociaux

- › les notions techniques : garanties R.C exploitation, R.C. produits, après livraison ou après travaux, R.C professionnelle, défense/recours, autres garanties
- › le contexte juridique : R.C. délictuelle, contractuelle, obligations de moyens et de résultat, responsabilité objective, responsabilité du producteur du fait des produits défectueux...

L'assurance R.C. générale ou entreprise

- › les définitions de base : l'assuré, les tiers, les activités garanties, les dommages corporels, matériels et immatériels (DIC et DINC), les notions de produits, prestations, livraison, l'étendue géographique
- › la garantie R.C. exploitation : base juridique de la garantie,

dommages couverts et exclus, cas difficiles et extensions de garantie (pollution, biens confiés)

- › les garanties R.C. produits (ou après livraison/travaux) et R.C. professionnelle : dommages couverts et exclus, cas difficiles (application de la garantie dans le temps, frais de dépose/repose, frais de retraits)
- › exercice d'audit : méthodologie, aspects qualitatifs (conditions d'assurance) et quantitatifs (montants de garantie, de franchise)

L'assurance R.C. atteintes à l'environnement

- › caractéristiques générales : le GIE Assurpol : fonctionnement, adhérents ; les différentes polices : ITF, R.C.. travaux...
- › caractéristiques techniques : les différentes garanties : de base, extensions ; exclusions et restrictions de garantie ; montant de garantie et franchises, tarification.

ANIMATION

Thierry CURT, Intervenant en assurances Habitat.

DATES CLASSE VIRTUELLE

23 et 24 mai 2024
5 et 6 décembre 2024

PRIX NET : 1530 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr